Image not found or type unknown

Complice d'un vol en supermarché

Par **delcle**, le **21/12/2010** à **17:16**

bonjour,

je suis partie avec mon ami dans un supermarché vendredi soir, et lui a volé quelques articles. en arrivant à la caisse, je dépose mes courses sur le tapis et mon ami sort du magasin, là il se fait intercepter par un vigile, il arrive a se sauver, pendant ce temps je suis toujours à la caisse, pour payer mes affaires. Le vigile s'approche de moi, et m'affiche devant tout le monde, en me disant qu'il a appelé la police et que je ne peux pas payer mes courses puisque mon ami a volé et que je suis complice!!! De ce fait, je lui répond, que cela me pose aucun problème d'attendre la police avec lui, mais que j'ai besoin de mes courses et donc je souhaite les payer sachant que moi je n'ai rien volé. il a accepté et la police est arrivé , ils m'ont emmené mes courses et moi dans le pc de sécurité et ils m'ont demandé de donner l'identité de mon ami, j'ai refusé, l'un d'eux est partie regarder la vidéo surveillance du magasin, et comme mon ami est très connu des services de police, il l'a reconnu de suite, ensuite le vigile a rapporté les emballages vides, je me suis sentie un peu obligé d'avouer que mon ami avait volé, la police a relevé mon identité, le magasin a fait une lettre plainte contre mon ami et ils m'ont dit que je serai convoqué par le procureur. mon ami s'est présenté au commissariat lundi , lui a nié en bloc, puisque sur aucune vidéo on le voit volé c'est un agent en civil qui l'a vu caché les articles sur lui. depuis je ne sais pas comment faire car moi j'ai avoué et lui non, c'est difficile pour moi nous avons une petite fille de 8 mois ensemble et j'ai l'impression de l'avoir trahie!!! qu'est que je risque? vais je avoir une amende? et mon ami? sachant que lui a déjà plusieurs affaires sur le dos. merci de me répondre.

Par **Claralea**, le **21/12/2010** à **22:53**

Bonsoir, vous dites que si vous avez avoué, c'est parce que vous pensiez qu'il avait du prendre quelque chose vu comment il s'est sauvé en courant. Que son comportement vous a fait pensé qu'il etait coupable mais que vous n'avez rien vu.

En supposant que vous n'avez pas dit qu'il avait volé exactement les choses dont ils ont retrouvé les emballages vide, parce que là, laissez tomber, ça risque de vous retomber dessus

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés